Pratiques d'achat IAE-Entreprises



Structure de l'IAE : ANETTI

Entreprise : TOVO



Anetti est une agence d'intérim d'insertion. Nous mettons à disposition des salariés agréés par Pôle emploi au sein d'entreprises du secteur marchand, dans les conditions juridiques du travail temporaire classique. Le plus de notre outil est l'accompagnement individualisé qui est dispensé pour chaque salarié. En effet, pendant 2 ans, l'objectif est de lever les derniers freins périphériques de nos salariés afin qu'une solution d'emploi durable soit trouvée. Nous sommes également un partenaire pour les entreprises utilisatrices, au niveau de leurs recrutements ponctuels ou durables, mais aussi plus largement dans leur politique RH.

Vous travaillez depuis plusieurs années avec l'entreprise TOVO. En quoi consistent vos missions et comment ce partenariat a commencé ?

En 2004, nous nous sommes engagés auprès de l'entreprise TOVO pour travailler ensemble sur la question du handicap, l'entreprise étant historiquement très sensible à ce sujet. Il semblait alors judicieux de mener des recrutements dans ce sens et de sécuriser les parcours, action garantie par l'accompagnement réalisé au sein d'ANETTI.

Au fil des années, une véritable relation de confiance s'est créée. L'entreprise TOVO s'est positionnée par la suite sur des marchés « clauses d'Insertion », ce qui a encore renforcé notre partenariat. Au-delà des recrutements, l'entreprise TOVO nous consulte lors de ses réflexions de développement, et nous l'associons à nos travaux autour de la sécurité, des actualités juridiques...

Quel est l'intérêt pour ANETTI et pour les salariés en insertion de travailler en partenariat avec cette entreprise de votre territoire ?

L'intérêt est fort pour nos salariés : en effet, l'entreprise TOVO a su conserver depuis sa création son ambiance familiale. Elle considère nos salariés comme des salariés permanents et non comme de simples intérimaires, comme c'est malheureusement la pratique dans de nombreuses entreprises.





Nous sommes, de plus, impliqués dans la politique RH de l'entreprise et sa gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Quand l'activité le permet, l'entreprise s'engage sur des recrutements en CDD et CDI, et nous travaillons aussi la formation en interne et en externe par le biais des préparations opérationnelles à l'emploi (POE) ou d'actions de formation préalable au recrutement (AFPR).

Christelle VILLAIR-CABANE, directrice d'ANETTI



ANETTI et TOVO récompensés pour leur démarche en faveur de la prévention santé / sécurité

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise en quelques mots ?

Créée en 1946 par Jean TOVO puis gérée par ses 3 enfants Hervé, Jacques et Jean-Marie, l'entreprise TOVO est gérée aujourd'hui par la 3° génération : Mathieu, Lionel et Julia.

Elle œuvre dans les secteurs d'activité suivants : les travaux publics, la gestion des déchets et le terrassement.

Sur quel type de mission avez-vous recours à l'ETTI et depuis combien d'années travaillez-vous avec eux ? Pourquoi avoir choisi de nouer un partenariat avec une entreprise de travail temporaire d'insertion?

Notre collaboration est une longue histoire depuis plus de 12 ans. L'insertion par le travail doit faire partie intégrante du projet d'entreprise. L'entreprise ne doit pas en faire une contrainte. C'est une chance de pouvoir enrichir ses effectifs avec des femmes et des hommes qui ont été confrontés à un accident de la vie.

Quel bilan feriez-vous de cette collaboration avec ANETTI aujourd'hui?

Quelques milliers d'heures de travail, l'embauche de nombreux salariés, c'est la preuve qu'avec un peu de volonté tout est possible. Tout cela rendu possible par l'expertise de nos besoins de l'ensemble des équipes d'Anetti et de sa directrice Madame Villair Cabane.

Un regret toutefois: la conjoncture actuelle qui freine notre engagement...

Mathieu TOVO, président de TOVO













TOVO